

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 9 janvier 2024

Le 09 janvier 2024 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de

Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 04 janvier 2023

Membres présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier, Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, Maryline Rivollet

Membre absent excusé : Léa Mollier (Représentée par MOLLIER Karine)

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Karine MOLLIER

- **Modification de l'ordre du jour,**
 - Rajout d'une délibération demande de subvention à la Région
 - Rajout d'une délibération demande de subvention au Département
- **Approbation du CR du dernier Conseil en date du 12 décembre 2023**
- **Décisions prises par le MAIRE**

- La planification des réunions de préparation du budget 2024 a été faite.

- Une Réunion avec Mme Braeunig (Référente Transports et Subventions Service aménagement Direction des Vals du Dauphiné) du département a eu lieu en Mairie le 4 janvier 2024 à 9h afin d'exposer les projets de la commune sur les années à venir.

-Le devis de l'entreprise POMME C pour l'impression du bulletin en 250 exemplaires, 28 pages : 622.50 € HT et 684.75 € TTC a été signé.

Un autre devis a été réalisé par l'entreprise Imprimerie NUMERIS pour un montant de 759.74€ HT soit 911.69€ TTC

- Dans la continuité du projet de la réhabilitation de l'hospice un Bail nous a été proposé par Maître Falcoz (le notaire de la commune), il est en cours de vérification.

- La Déclaration préalable concernant les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise a été déposée fin d'année 2023.

Elle a été transmise au service instructeur de Vals du Dauphiné et à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Isère (ABF) pour instruction.

- La convention de vérification silver de notre système de protection foudre pour l'année 2024 avec l'entreprise BCM foudre pour une cotisation annuelle de 614 € HT a été signée.

- **Délibération Actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) sur le territoire de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné**

Mr Longo expose les informations suivantes :

En 2022-2023, le service Tourisme de la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné a procédé à un diagnostic du réseau d'itinéraires inscrits au PDIPR afin de contribuer à son amélioration (sécurisation des routes et des carrefours dangereux, réduction de la part goudronnée, inscription d'itinéraires agréables...). Une dynamique de concertation avec les communes et les associations de randonnée a été menée pour déterminer ensemble ce nouveau réseau validé en COPIL PDIPR le 4 septembre et en Commission Tourisme le 13 septembre 2023. Afin d'entériner ce nouveau réseau d'itinéraires inscrits au PDIPR, la Communauté de Communes demande à ses communes membres de délibérer.

Après avoir pris connaissance des articles 56 et 57 de la loi n° 83 663 du 22 juillet 1983 retranscrite à l'article L361-1 du code de l'environnement et de la circulaire du 30 août 1988 relative aux plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée ;
Considérant que dans le cadre des actions menées en faveur des randonnées, le Conseil Départemental de l'Isère a réalisé le plan (présenté ce jour au conseil), considérant que ledit plan comprend des itinéraires traversant le territoire de la commune ;

Le conseil municipal, délibère et accepte à l'unanimité la délibération Actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) sur le territoire de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné comme présentée ce jour.

- **Délibération Prime pouvoir d'achat des Agents**

Pour rappel, la prime pouvoir d'achat des agents a été attribuée aux agents municipaux dans la délibération 23-11-04 en date du 14 novembre 2023 cette dernière est annulée et remplacée par celle de ce jour 24-01-02 à la suite d'une erreur concernant la date de l'avis de principe du comité social territorial Favorable du 15 décembre 2023.

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la délibération prime pouvoir d'achat des agents avec la modification apportée ce jour.

- **Délibération demande de subvention au département pour l'opération Eglise**

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à faire le dossier de demande de subvention au département concernant les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise.

- **Délibération demande de subvention a la région pour l'opération Eglise**

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à faire le dossier de demande de subvention à la région concernant les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise.

- **Point horaires mairie et agence postale**

Mr le Maire propose une nouvelle organisation d'ouverture des services publics communaux (Mairie et agence postale) pour les raisons suivantes :

- Peu de passage d'usagers le vendredi matin
- Permettre une amplitude horaire plus importante le mercredi.

De ce fait, fermeture de l'accueil mairie et agence postale le vendredi, et ouverture de 8h30 à 12h30 le mercredi.

Les nouveaux horaires seront mis en place au 1 février 2024.

Un document sera ajouté lors de la distribution du bulletin pour informer les habitants de ce changement.

HORAIRES ACTUELS	
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	16h-19h
Vendredi	10h30-12h30

HORAIRES A COMPTER DU 01/02/2024	
Mardi	9h-12h
Mercredi	8h30-12h30
Jeudi	16h19h
Vendredi	FERMER

- **Point bulletin**

Le bon à tirer de l'imprimerie « Pomme C » a été validé par Mr le Maire, ce qui permet l'impression.

Le bulletin sera distribué par les membres du Conseil, semaine 04 (22 janvier 2024 au 28 janvier 2024) dans toutes les boites aux lettres de la commune

- **Point vœux du Maire 2024**

Environ 100 personnes pour cette manifestation.

- **Point commissions**

Réunion commission salle des fêtes programmée le 25 janvier 2024 à 20h.

Réunion commission budget programmée les 24 janvier ; 30 janvier et 13 février 2024

Réunion SIVU de l'école, la prime pouvoir d'achat a été voté pour les agents.

- **Point travaux**

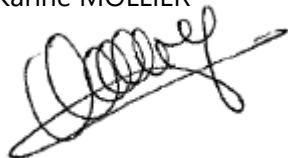
Des travaux de réparation de la source de la cure ont été effectué le 27 décembre 2023.

- **Questions Diverses**

Fin de la réunion à 22h12

Prochain conseil municipal le mardi 13 février 2024

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



Le Maire,
Cédric MILANI

